

## **INTERVENTION DE NATHALIE CONAN-MATHIEU**

Conseillère générale du canton de Fouesnant

### **Séance plénière du Conseil général du Finistère des 26-27 janvier 2012**

Budget primitif 2012

- Plan gouvernemental de Lutte contre les Algues vertes

Charte de territoire de la Baie de la Forêt -

*Seul le prononcé fait foi*

---

Monsieur Le Président, Mesdames et messieurs, Cher-e Collègue,

C'est avec une réelle satisfaction de voir soumis ce matin le vote sur le projet de charte de territoire proposée dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre les algues vertes pour la baie de la Forêt Fouesnant.

Ce vote est aujourd'hui, le fruit d'un travail important de l'exécutif départemental, et je remercie là, Michael Quernez, Armelle Huruguen et Chantal Simon Guillou qui ont puisé beaucoup de temps et d'énergie et les services du conseil général qui ont fait un énorme travail de décryptage et d'explications et de synthèse.

Mon intervention a pour objet de redire ici et de témoigner des difficultés qu'ont vécu les acteurs du territoire pour venir à bout de ce sujet.

Je salue ici également la ténacité des acteurs locaux sur ce sujet qui n'était pas facile à gérer puisqu'il touche non seulement la question agricole mais aussi touristique, surtout dans cette baie très fréquentée, mais également la question de l'environnement, de la santé publique. Bref, ce sujet a touché à tout ce qui fait l'attractivité d'un territoire.

Le processus est désormais enclenché et si des difficultés ont pu être surmontées, c'est en partie, grâce à la dynamique collective engagée sur le territoire et ailleurs. La volonté de faire évoluer les changements de pratiques et de systèmes, l'adhésion à des objectifs ambitieux, à un véritable projet de territoire associant tous les acteurs constituent des facteurs encourageants. Ces objectifs et ces démarches sont nécessaires pour réussir ce défi à l'aune d'une nouvelle révolution agricole.

Sur le dossier de la baie de la Forêt, je redis la volonté d'aboutir des acteurs locaux. Ils ont ainsi consolidé leur projet, apporté des améliorations après un premier avis réservé du Comité scientifique. Il faut souligner et saluer le travail accompli, la concertation mise en oeuvre entre les élus, les professionnels de l'agriculture, de la mer, les industriels, les citoyens et les associations..).

L'objectif prioritaire porte sur la réduction des flux azotés à l'échelle du bassin versant à partir d'un programme d'actions essentiellement agricole, mais aussi de reconquête des zones naturelles, avec un volet foncier et bocager important. Ce projet comporte également des mesures conséquentes relatives à l'assainissement collectif et individuel.

Le travail, sur les territoires ne fait que commencer. Il faudra encore beaucoup d'échanges pour lever doutes et inquiétudes de la profession agricole face à ce nouveau défi. Mais je les crois prêts. Ils seront accompagnés par les structures départementales agricoles, la Région Bretagne, le Département du Finistère avec les collectivités territoriales que sont la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais et Concarneau Cornouaille Agglomération qui veulent être un pilote et un maître d'ouvrage de cette charte actif et exigeant.